



ROULEMENT DE TAMBOUR

Bulletin de la Commune de Sanchev

Réalisé par la commission communication - imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	2
Délibérations du Conseil	4
Actualités municipales	7
Vie Associative	13
Actualités diverses	18



le secrétariat de mairie sera fermé du

du jeudi 24 décembre 2020 inclus au samedi 2 janvier 2021 inclus

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

En cas d'urgence, prendre contact avec le Maire au : 06 81 48 85 11.
Vous souhaitant de bonnes vacances et Vous remerciant de votre compréhension,

Le Maire,
Gilles DUBOIS





Le mot du Maire



Chères Sanchéennes, chers Sanchéens, les fêtes de fin d'année seront particulières pour tous, comme cette année 2020, des regroupements limités, en famille ou avec des amis seront possible mais la pandémie est toujours présente pour nous contraindre ...La plus grande prudence reste de mise.

Tous ensemble, nous ferons preuve d'adaptation comme nous l'avons fait depuis le début de cette année.

La vie du village semble endormie sans nos manifestations qui le rythment, ces moments conviviaux manquent à tous. C'est un déchirement pour chacune de nos associations, les bénévoles sont impatients de faire vivre notre village, cette situation de confinement et de liberté restreints affectent chacun d'entre nous, mais certains sont plus concernés.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal de passer ces fêtes de fin d'année en famille, ou avec des proches, dans les meilleures conditions possibles.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui sont touchés directement par ce virus, mais également tous les professionnels empêchés d'exercer leurs activités, très inquiets pour leur avenir et pour les personnes seules pour qui ces conditions sont les plus dures. Espérons que ces moments de partage renaîtront prochainement.

Bonnes Fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Restez vigilants et prudents en attendant des jours meilleurs.

**Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de
bonnes fêtes de fin d'année.**





Bienvenue



Nouveaux Sanchéens !

Vous venez de vous installer à Sanchev, bienvenue dans notre commune.

Lors de votre arrivée, nous vous invitons à vous présenter en Mairie muni de votre pièce d'identité, livret de famille.

Location - Réservation en ligne www.sanchev.fr



Salles du fort

Tarif de la

- Associ
- Fam
- Ass
- rieu
- Cauton de 500



Salle des associations

Tarification en cours

AUCUNE RESERVATION ACTUELLEMENT POUR CAUSE DE COVID-19



Tarif de la

- Associations de San
- Associations hors de Sanchev .
- 50€ / jour
- Particuliers : 50€ / jour
- Cauton de 1050€

La fibre est arrivée !!

Ouverture commerciale depuis le 9 novembre 2020 pour l'ensemble de la commune à l'exception de l'extrémité Nord de la rue de la Libération, proche d'Uxegney qui sera ouverte en mars prochain.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.losange-fibre.fr

1. testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. téléchargez la plaquette <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. découvrez les offres <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>





Dél. N° 39/2020 – FINANCES – EMPRUNTS - SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Considérant que pour financer les prochains travaux d'investissements, il a été prévu au Budget Primitif de recourir à l'emprunt.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Approuve le projet qui lui est présenté, pour le prêt de 200.000,00 € avec échéances trimestrielles.

Dél. N° 40/2020 - FINANCES - SUBVENTIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal attribue les subventions aux associations comme suit :

Associations	Montant
L.O.S Sanchey	1 000 €
Comité des Fêtes	1 200 €
Pétanque Club de l'Avière	90 €
Entente Sportive ES Avière	500 €

Dél. N° 41/2020 - FINANCES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES – BUDGET PRIMITIF 2020

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2020 qui s'établit ainsi :

- Section de fonctionnement :

* Dépenses 785 764,75 €

* Recettes 785 764,75 €

- Section d'investissement :

* Dépenses 856 223,39 €

* Recettes 856 223,39 €



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL 17/09/2020

Dél. N° 47/2020 – AUTRES DOMAINES ET COMPETENCES - VOIRIE – DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION D'UNE VOIE «IMPASSE DES ABEILLES»

En accord avec le pétitionnaire, il est proposé au Conseil Municipal de nommer cette voie : Impasse des Abeilles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- de nommer cette voie «Impasse des Abeilles»

- de numéroté les maisons de l'Impasse des Abeilles suivant le plan annexé à la présente délibération.



Dél. N° 51/2020 – URBANISME - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN - ACQUISITION D'UN BIEN PAR VOIE DE PRÉEMPTION

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- d'acquérir par voie de préemption un bien situé Rue du Fort, cadastrée section AD n° 78 et 79, d'une superficie totale de 7a 17ca.
- qu'une offre de prix d'achat sera faite au vendeur correspondant à l'estimation qui sera demandée auprès des services de France Domaines pour connaître la valeur de ces terrains,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Dél. N° 52/2020 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- Désigne Jean-Marc DAUTRICOURT en tant que conseiller municipal titulaire, et Maxence GAILLARD, en tant que conseiller municipal suppléant

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL 7 ET 28/11/2020

Dél. N° 53/2020 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITÉ – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DU SECTEUR DE GOLBEY

M. Jean-Marc DAUTRICOURT, Adjoint et délégué au Syndicat Intercommunal Scolaire du secteur de Golbey rappelle aux membres présents que la répartition de la participation financière des communes membres du Syndicat Intercommunal Scolaire du secteur de Golbey est actuellement de 80 % au nombre d'élèves et 20 % selon le potentiel fiscal. Par délibération en date du 10 octobre 2020, le Syndicat Intercommunal Scolaire du Secteur de Golbey a procédé à la modification de l'article 6 de ses statuts stipulant que la répartition se fera dorénavant à 100 % au nombre d'élèves .

Dél. N° 55/2020 – ECOLE - ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE (OTS) RENTREE 2021-2022

Il est rappelé qu'il appartient aux collectivités et aux conseils d'école de se prononcer sur la reconduction ou la modification de l'OTS.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membre présents et représentés, le Conseil Municipal, reconduit l'Organisation du Temps Scolaire actuelle, pour les écoles élémentaires de Chaumousey et Sanchev.

Dél. N° 58/2020 – URBANISME – DOCUMENTS D'URBANISME – TRANSFERT DE LA COMPETENCE « PLAN LOCAL D'URBANISME » A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- s'oppose au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.
- demande au Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal de prendre acte de cette opposition au transfert.



Dél. N° 64/2020 – FONCTION PUBLIQUE – ACTION SOCIALE – ATTRIBUTION DE BONS D'ACHAT/CHEQUES CADEAUX

Il est proposé d'octroyer aux agents municipaux, à l'occasion des fêtes de fin d'année, ou d'événements particuliers des bons d'achats ou des chèques cadeaux,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- d'accorder ces gratifications aux agents titulaires, non titulaires et contractuels (y compris apprentis) ainsi qu'à leurs enfants jusqu'à 16 ans révolus, présents au 1er décembre de l'année en cours pour les événements et critères suivants :

Noel :

60 € par salarié

40 € par enfant de 0 à 16 ans révolus

Mariage :

60 € par salarié

Naissance :

60 € par enfant du personnel



Eclairage public

Nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 05h00 ceci afin de réduire les dépenses énergétiques de la commune, mais aussi préserver la biodiversité et l'environnement.

Enfin il est bon de savoir que l'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse/augmentation de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour*

*D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP)



Remarque / Dysfonctionnement , n'hésitez pas à passer en Mairie ou laisser un message sur la page Facebook.

Stationnement sur le domaine public



Pendant la période hivernale, il est utile de rappeler que le stationnement des véhicules est à éviter sur le domaine public, car il ne permet pas le passage ou le retournement des engins de déneigement, des ramassages des ordures ménagères et des véhicules de secours.

Afin de faciliter l'accès des services, Mr le Maire, remercie les Sanchéens de prendre les dispositions nécessaires dans l'intérêt de tous.

Déneigement des trottoirs

En cas de chute de neige et de gel, les habitants doivent laisser un passage pour les piétons : la neige ne doit pas être amoncelée, mais mise en bourrelet le long du trottoir afin de ne pas encombrer le caniveau et permettre l'écoulement de l'eau.





Collecte vieux sapin de Noël

Avant qu'il ne perde toutes ses aiguilles, rappez votre vieux sapin de Noël, il sera transformé en compost par le SICOVAD

Un point de collecte à été mis en place sur notre commune, il se situe place de l'An 2000.

ATTENTION, seuls seront acceptés à la collecte, les sapins naturels débarrassés de leurs boules, guirlandes, exempts de neige artificielle et de sacs à sapin.

Date limite de dépôt dimanche 17 janvier 2021



APRÈS LES FÊTES. RECYCLEZ VOTRE SAPIN !

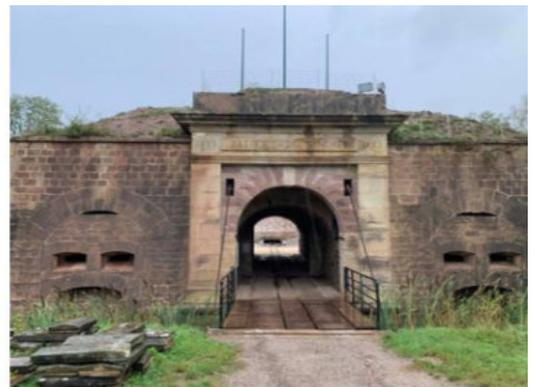
Travaux du Fort

Les gradins sont maintenant terminés, la réception des travaux a eu lieu début juillet, avec quelques réserves sur la partie « finitions »

Ce ne sont pas les seuls travaux qui ont été lancés durant ces derniers mois, nous remercierions les membres du comité des Fêtes pour la création de la scène en face des gradins.

Le pont-levis a retrouvé une seconde jeunesse grâce à l'entreprise MC Aménagement pour un coût d'environ 3000€, cofinancé par le Comité des Fêtes et la commune.

Judicaël Martin, habitant de notre commune et dont l'entreprise est située aux Forges, a rénové gracieusement les grilles





ALSH - Tour du monde

C'est durant 3 semaines que les enfants ont pu voyager à travers 3 continents, et ce malgré le contexte sanitaire, grâce au programme mis en place par Laura L'huillier et Alison Mathieu. Ils ont pu fabriquer des chapeaux indiens, des drapeaux ou encore un globe terrestre. Ils se sont également rendus à la base Roland-Naudin pour diverses activités sans toutefois profiter de la baignade non autorisée cette année au vu du niveau d'eau du lac.

Tout cela bien sûr en respectant le protocole délivré par le ministère de l'Éducation nationale.



Votre avis nous intéresse



Le site officiel de la commune évolue sans cesse, nous avons néanmoins besoin de votre avis sur le contenu des publications.

De plus, vous l'avez sans doute remarqué, le Roulement de Tambour a lui aussi été complètement revu.

Afin de continuer à vous informer et être ainsi plus proche de vous, une page Facebook a été créée. 370 personnes suivent en temps réel l'actualité de la commune.

Pour retrouver notre page Facebook, taper dans la barre de recherche « Mairie de Sanchev ».

Beaucoup de changement pour la Commission Communication, c'est pourquoi nous avons besoin de votre avis concernant ces nouveaux supports.

Vous pouvez envoyer vos remarques, commentaires, suggestions à l'adresse mail suivante : mairie.sanchev@wanadoo.fr ou sur papier libre directement en Mairie.



Si vous Souhaitez recevoir le prochain Roulement de Tambour de façon dématérialisé, remplissez ce coupon et venez le déposer en Mairie

Nom/Prénom :

Adresse :

Email :

Signature

« Pensons à l'environnement, nous empruntons notre planète à nos enfants »



Commission Jeunesse



La commission Jeunesse est en cours d'élaboration.

Nous souhaitons favoriser un lien afin d'impliquer les jeunes du village, de 8 à 18 ans, afin de partager leurs attentes et leurs idées.

Le but étant de créer un Conseil des Jeunes intercommunal.

N'hésitez pas à nous contacter en Mairie : Eva Colombiano.

Commission Fleurissement - COUPS DE CŒUR DES JARDINS D'ETE

17 maisons fleuries mises à l'honneur cette année. Cinq coups de cœur ont été retenus.

Mr et Mme ROCH 10 rue de la Libération
Mme CLAVELIN Nicole 5 rue de la Libération
Mr et Mme ROUSSEL Bernard 14 clos de la Redoute
Mr et Mme CREVISY 27 rue de la Libération
Mr et Mme Bernard VILLIERE 6 route des Vosges

Les trois premiers ont été sélectionnés pour le concours intercommunal.

Mr et Mme ROCH ont terminé à la 3^e place.

La Commission « Environnement et cadre de vie », présidée par Patrick VINCENT, remercie au nom de la municipalité les habitants pour leur investissement et l'embellissement de leur habitation. Si rendre plus joli son balcon, son jardin, son terrain est avant tout une démarche personnelle, elle rejailit sur l'embellissement de la Commune.

Prenez bien soin de vous.





Commission Action Sociale



Depuis mars 2020, nous vivons dans un climat où les rencontres, les fêtes en familles ou entre amis ne sont plus possible.

La Commission Action Sociale (CAS) continue de fêter nos aînés. Des visites en comité très restreint respectant les gestes barrières ont permis quelques échanges. Nous tenons à remercier toutes ces personnes pour leur accueil chaleureux.

Nous ne pouvons terminer cette année 2020 sans évoquer Monsieur Serge LETANG centenaire de notre commune honoré dans sa ville natale en partenariat avec la commune de Sanchev, le conseil départemental.

Un colis de fin d'année pour les personnes de plus de 75 ans sera distribué à compter du samedi 19 décembre 2020.

Notre rôle Ecouter, Observer, Accompagner, Conseiller....

Thérèse BERCEAUX

Journée défense et citoyenneté

MAJDC

Inscription - Journée Défense et Citoyenneté : Vous n'êtes pas inscrit, alors créez votre espace.

Mon compte me permet de dialoguer avec mon centre de service national et obtenir toutes les informations pratiques sur ma JDC.



Rendez-vous sur : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



Paroisse

Dates et lieux des messes de la fin d'année :

Décembre 2020

Dimanche 20 Décembre 2020 : 10H30 - Messe à **UXEGNEY**

Jeudi 24 Décembre 2020 : 18H30 - Messe à **DOMMARTIN-AUX-BOIS** – Messe de la nuit de Noël

Vendredi 25 Décembre 2020 : 10H30 - Messe à **DARNIEULLES**

Dimanche 27 Décembre 2020 : 10H30 - Messe à **CHAUMOUSEY**

Janvier 2021

Mercredi 1^{er} Janvier 2021 : 10H30 - Messe à **GIGNEY**



Ecole

Nos écoles du regroupement pédagogique ont accueilli nos enfants à partir du mardi 1er septembre.

Ce sont 150 enfants qui ont repris la direction des bancs scolaires, un effectif quasiment stable par rapport aux années précédentes.

Par chance, notre commune toujours attractive, accueille encore de nouveaux habitants ce qui induit de nouvelles inscriptions dans nos écoles et permet de stabiliser, pour l'instant, les effectifs scolaires malgré un tassement des ménages qui se poursuit.

Les équipes d'enseignants et les personnels communaux ont adaptés les conditions de cette reprise à la COVID19, toujours active.

Concernant le périscolaire, les conditions sanitaires, imposant un nettoyage renforcé de nos établissements, ne nous a pas permis de redémarrer les mercredis récréatifs jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Cette décision a été prise très peu de temps avant la rentrée suite à des mesures sanitaires adoptées le 27 août, soit très peu de temps avant la reprise des cours.

Obligeant les parents à trouver une solution à la dernière minute.

Suite à une réorganisation les mercredis récréatifs reprennent uniquement les matins jusqu'aux vacances de Noël, sous réserve des décisions gouvernementales.

Nous avons malgré tout, ouvert un ALSH pendant les 3 premières semaines de juillet, lors duquel ont été reçus en moyenne 25 enfants par semaine.

L'atelier Théâtre animé par les jolies Mômes avait également repris en début d'année, stoppé suite au dernier confinement.

Affouages 2019/2020 - 2020/2021



La forêt communale a fourni du bois à 11 familles de SANCHEY pour un total de 113 stères et a donc rapporté 1522.50 € à la commune. Merci à ces familles pour le travail accompli.

Le prix du stère pour la saison à venir à été fixé à **13.50€**.



Ecole de Sanchey

Cette année scolaire inédite et pleine de rebondissements avait pourtant commencé, comme toutes les autres avec la rentrée, pour les trois classes, de 69 enfants et trois enseignantes avec des projets plein leurs cartables.

Semaine du goût en octobre, visite de Saint-Nicolas, sortie cinéma, spectacle de marionnettes d'ombres à l'école en décembre, élaboration d'un magnifique spectacle de chant choral pour Noël.

L'école a conçu un projet d'éducation au développement durable et à la biodiversité avec la création d'une butte de permaculture, la mise en place du tri sélectif, l'installation d'un composteur. Une visite de l'exposition Futur Antérieur au Musée départemental complétait ce projet avec une dimension artistique.

Les trois classes ont encore eu le temps de participer au projet d'écriture proposé par la circonscription de Golbey « A vos plumes » et d'accueillir le Roi Carnaval.

Et puis le 16 mars, l'école a fermé ses portes pour deux mois avec un travail à distance mis en place. Les enseignantes ont communiqué régulièrement avec les élèves et leurs parents par mail et par téléphone.

La fin d'année a été rythmée par les différentes « rentrées » : 18 mai, 2 juin, 22 juin. Tout le monde a découvert les gestes barrière, les protocoles sanitaires et une organisation différente.

Mais tous, petits et grands, étaient très heureux de se retrouver à l'école pour terminer cette drôle d'année !



Le Comité des Fêtes de Sanchev



Alors que 2020 s'annonçait sous des auspices fort prometteurs, à l'heure du bilan, force est de constater que c'est une

année blanche pour le Comité, comme d'ailleurs pour bon nombre d'associations : la crise sanitaire de la COVID en a décidé autrement, au grand dam de tous.

Les bénévoles, membres du Comité, les « forçats du mardi » ont tout de même œuvré et veillé sur le Fort, entre deux confinements, tant que possible et autorisé.

Pour constat, les tâches effectuées n'en sont pas moindres :

- * remise en état du grillage afin d'éviter les « fugues à répétition » des dames Biquettes
- * rénovation du tablier du pont-levis
- * pose des grilles d'accès au Fort, grilles restaurées à la perfection par Judicaël MARTIN
- * réalisation de la scène du théâtre de verdure
- * armature de protection du puits
- * fouille pour la récupération des eaux de ruissellement des talus.

Sans oublier l'intendance quotidienne du cheptel : moutons, biquettes, lapins, tâches toujours effectuées dans la même bonne humeur et, situation oblige, dans le respect des précautions sanitaires imposées par la pandémie.

Pour autant, cela n'a pas empêché le Fort de sombrer dans une certaine torpeur, puisqu'aucune manifestation festive n'a été possible : les unes après les autres, les

animations traditionnelles ont été annulées : Marché de Printemps, vide-greniers, concerts, Fête de la Musique, Cochon grillé, Beaujolais, fête de Saint-Nicolas.

A noter que seule une messe en plein air dans la cour du Fort a pu avoir lieu le dimanche 2 Août, profitant d'une petite accalmie, moment fort apprécié par les participants.

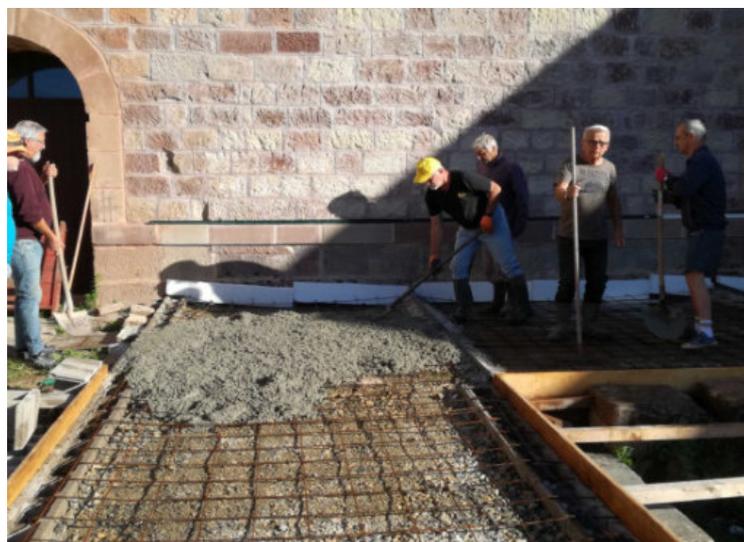
La trésorerie de l'Association a souffert de l'absence de rentrées financières mais grâce à sa saine gestion des années précédentes, elle a permis de financer tous les travaux entrepris par les bénévoles lors de ces mardis laborieux.

Il est à noter la visite des élus de la Communauté d'Agglo, le 4 octobre dernier, qui ont pu se rendre compte de la réalisation du Théâtre de verdure et de l'évolution de ce Patrimoine Communal.

Sans aucun doute, 2021 prendra sa revanche et le Fort et le Comité se réveilleront de cette léthargie imposée.

Le Président, le Bureau, les Membres du Comité souhaitent à Toutes et à Tous une belle et sereine Année 2021.

Le Président du
Comité des Fêtes
Robert MEYER





Tennis club de l'Avière



Le Tennis Club de l'Avière s'est doté d'un nouveau bureau en 2020 : l'ancien président Pierre Camus a cédé sa place à Lionel PANOT, mais reste au club où il devient trésorier en place de

Philippe Monange, démissionnaire. Emmanuel Blaudez intègre l'équipe pour s'occuper des animations, Vincent Rollin et Jacques Duplessis restent en place.

La saison a débuté tardivement pour cause de crise sanitaire : les courts ont été accessibles à partir de 18 mai et la saison 2020 a véritablement débuté mi-juin.

Malgré ce début tardif, et grâce au tarif modéré appliqué (15€ pour l'année) le club a enregistré 51 inscriptions.

Les animations prévues lors de l'assemblée générale ont été maintenues : les séances du vendredi entre 18h et 20 h ont permis de s'entraîner en simple ou en double et le tournoi interne s'est déroulé du 17 août au 20 septembre.

Le tournoi simple a été remporté pour la deuxième année consécutive par David Bellavista, lequel s'est également

imposé en double, associé à Laurent Lévêque.

Gageons que la saison 2021 puisse démarrer normalement début avril après la traditionnelle AG du club et permette d'organiser à nouveau des animations associant tennis et convivialité qui sont l'ADN du club.

Lionel PANOT Président du TCA



ES Avière



L'Entente sportive de l'Avière football est un regroupement de 4 communes (Sanchey , Darnieulles , Les Forges et Uxegney)

L'Avière étant le nom de la rivière qui serpente la vallée entre Sanchey et Uxegney et rejoint ensuite la Moselle.

Le complexe sportif au nom de Pierre Prétot se trouve sur la commune D'Uxegney.

Nos installations sont dotées d'un stade honneur en herbe avec vestiaires et d'un terrain synthétique également avec vestiaires fraîchement sorti de terre (courant juin 2020) avec un éclairage dernier cri qui fait le bonheur de l'ensemble des membres du club.

Ces installations nous permettent de pratiquer le football dans des conditions optimales et réjouissent l'ensemble des pratiquants petits et grands et naturellement éducateurs et dirigeants.

L'ensemble du club ne remerciera jamais assez la Communauté d'Agglomération d'Epinal et nos maires d'avoir fait le choix au combien pertinent de nous doter d'un tel outil de travail.

Le club c'est en moyenne 250 licenciés par an toutes catégories confondues, un staff de 25 éducateurs et un comité directeur de 8 personnes.

Le club est représenté dans toutes les catégories masculines depuis l'âge de 5 ans jusqu'aux vétérans.

Nous possédons également une section féminine avec une équipe U16 ce qui est loin d'être suffisant et étant fan du football féminin, je profite de l'occasion pour inviter toutes les jeunes filles à venir nous rejoindre pour ne pas être dans l'obligation de les faire jouer les plus petites avec les garçons.

Notre équipe fanion a rejoint le niveau régional depuis un an et se maintient donc à ce niveau après 2 montées successives avec comme point d'orgue une victoire en coupe des Vosges que nous n'avons pu défendre du fait de l'arrêt de toutes les compétitions .



Cette équipe entraînée par John PANFILI que le salue pour son investissement et d'avoir su faire progresser cette équipe composée à 80% des jeunes formés au club (c'est une grande fierté).

Malheureusement une grande partie de la saison a été tronquée par cette pandémie mondiale et la mise en place des mesures sanitaires.

Nous avons dû stopper du jour au lendemain, la pratique de notre sport favori mais aussi annuler les manifestations prévues qui sont loin d'être négligeables au niveau de notre budget d'où la difficulté que nous avons rencontrée pour le mettre à l'équilibre.

Je profite de l'occasion pour remercier nos partenaires pour leurs aides et nos élus pour le vote des subventions, sans quoi cet équilibre n'aurait en aucun cas pu être possible.

Je n'ose imaginer si cette pandémie continue de pouvoir réussir à le faire sans aides supplémentaires en outre de la fédération française de football.

Le club, c'est aussi des valeurs que nous véhiculons basé sur ceux de la famille que sont le partage, l'entraide, la solidarité, le goût de l'effort, le respect de l'environnement et des personnes qui seront utiles à tous ces jeunes au quotidien, dans leur vie future.

Un club, c'est aussi des éducateurs, des bénévoles qui s'investissent pour se former, se libérer et consacrer une grande partie de leur temps libre pour que des enfants et des adultes puissent pratiquer leur sport favori et nous recherchons encore et encore des personnes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Cordialement et sportivement

Le président de l'ES Avière Football

Vincent VOINCHET





Amicale de l'école Sanchey /Chaumousey

L'amicale de l'école a changé de présidence, l'amical se compose cette année de 28 personnes pour 150 enfants scolarisés.

Voici le nouveau bureau qui compose l'amicale

Président : VOLERY Fabien

Vice-présidente : GATINE Lénaïc

Secrétaire : WIEMERT Eric

Trésorière : GARNIER Sandrine



L'amicale de l'école Chaumousey-Sanchey a été dans l'obligation d'annuler les manifestations suivantes :

- BABY BOURSE initialement prévue le dimanche 18 Octobre au fort de Sanchey.
- Défilé d'Halloween initialement prévu le samedi 31 octobre dans les rues de Sanchey.
- LOTO d'Automne initialement prévu le samedi 14 novembre à Chaumousey.
- Venue de St Nicolas.
- Spectacle de Noël.

C'est avec grand regret que nous avons dû prendre cette décision mais ces manifestations ne peuvent être réalisées dans de bonnes conditions compte-tenu de la situation sanitaire actuelle.

Pour compenser, nous travaillons actuellement au sein de l'amicale sur de nouveaux projets qui vous seront présentés prochainement.

Les ventes de chocolats et de pain d'épices ont eu un franc succès. L'ensemble des amicalistes vous remercie pour vos contributions qui serviront à financer les différents projets pédagogiques et éducatifs du RPI.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

L'amicale de l'Ecole de Chaumousey-Sanchey

Loisirs Orientation Sanchey



2020 est une année de CO...vide de résultat pour nos Elites !

Pas de championnats nationaux, ni internationaux, cependant au niveau régional le LOS a brillé en se classant second et premier club Lorrain, du Championnat Grand Est des clubs.

Côté organisation, avant les deux périodes de confinement nous avons organisé le dimanche 8 mars, le championnat des Vosges à VTT à Fontenay et le samedi 17 octobre, la 4^{ème} étape du challenge « jeunes Vosgiens » ainsi que le championnat des Vosges pédestre aux Forges.

En attendant le début de la saison 2021, les orienteurs Sanchéens se préparent à défendre leur place en National 1 et à jouer les premiers rôles au Challenge National des écoles. Mais également pour réussir l'organisation de deux Championnats de France à VTT, le samedi 11 et le dimanche 12 septembre à BOUZEY et à EPINAL.

Comme par le passé, le club proposera un stage « découverte » ouvert à tous les publics, pendant les vacances de Pâques, du 28 au 30 avril 2021.

Toutes les informations concernant le club se trouvent sur le site :

<http://www.vosges.ffcorientation.fr/lo-sanchey>

Le président du LO SANCHEY

Dominique ETIENNE.



Pétanque Club de l'Avière



La saison 2020 a été particulière en raison du fait de la circulation du Covid-19. Tout nos concours officiel étant annulé, malgré tout nous avons réussi à organiser la coupe de France, la coupe Bernard duc et tout nos concours vacanciers du vendredi après-midi en respectant les règles sanitaire. Le 20 Octobre 2020 notre concours interne à été remporté après 5 parties par Eric GAULARD secrétaire adjoint du club.

Pour la saison prochaine nous espérons retrouver et reprendre une pratique de la pétanque la plus normal possible eu égard au contexte sanitaire. Tous nos terrains seront réalisés avec séparations et allée centrale, plus de 100 terrains seront accessibles à nos futurs concours. 2 challenges sont en prévision en Mars et Septembre 2021. Merci à nos Mairies de leurs subventions annuelle qui nous

permettent d'améliorer le boulodrome.

Nous invitons un maximum de joueurs ou futurs licenciés de nos communes : Uxegney, Darnieulles, Sanchey, les Forges et plus. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Président au 06 24 64 78 14.

Commission Intercommunale de fleurissement

Les coups de cœur des jardins d'été ont été visités sous le soleil par les différents jurys des communes et du comité de fleurissement.

Pas moins de 80 maisons ont été retenues et rude a été la tâche de départager les maisons fleuries

La commune des Forges s'est vue attribuée les 2 premières places, Madame et Monsieur Monmessin Dominique 1er, Madame et Monsieur Gabrion Jean Louis 2ème, et **Sanchey la 3ème place Madame et Monsieur Roch Claude.**

Nos tournées nous montrent combien les habitants ont a cœur d'être aux petits soins pour leur environnement et d'embellir leur cadre de vie.

Que tous soient félicités de leur engouement.

Fort de 43 adhérents et appuyé par les 4 communes qui sont Chavelot, Chaumousey, Les Forges, Sanchey, l'objectif principal de cette fin d'année est de contacter quelques nouvelles communes environnantes, pour qu'elles adhèrent à notre comité, en vue de promouvoir la qualité de l'environnement des habitants de nos villages et de fédérer cet enthousiasme.



Nous vous invitons à venir rejoindre notre comité et vous pouvez contacter :

Corinne CLAUDEL (présidente) : 06.77.73.71.71

Jeanine LEPAGE (secrétaire) : 06.81.76.32.55

Daniel BRICE (trésorier) : 06.32.36.78.94



Concours de Noël

*Concours de Noël, découpe ce dessin, fait nous ton plus beau coloriage, n'oublie pas d'inscrire ton nom/prénom, n° de téléphone et adresse au dos de ton dessin et viens le déposer en Mairie **avant le 30 janvier**, un tirage au sort récompensera l'un d'entre vous.

* Jeu réservé pour les enfants de la commune.



DES COMPÉTENCES AU PROFIT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

attractivité Tourisme

Construction d'un projet de territoire autour de l'attractivité territoriale, l'environnement, l'énergie, la cohésion sociale, le dynamisme économique

Développement de sites touristiques
La véloroute Y50 le long du Canal, le site de Bouzey, l'étang de la Comtesse, la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, le donjon de Fontenoy-le-Château...

Délégation touristique
4 offices de tourisme (Épinal, La Vôge-les-Bains, Xertigny, Charmes), 1 centre des congrès et la collecte de la taxe de séjour

travaux et commande publique

Travaux sur des équipements communautaires, aménagements touristiques, mise en accessibilité des équipements, aménagement et entretien des bâtiments communautaires, création de zones d'activités

assainissement eau, GEMAPI

Suivi et entretien des réseaux et des stations d'épuration
Gestion des eaux pluviales urbaines
Gestion des stations de production et distribution de l'eau potable
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

mobilités

Réseau de bus urbains *Imagine*
Prime à l'achat d'un VAE (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 200€)
Prime pour l'achat d'un VAE Type Cargo (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 300€)
Prime à l'achat d'un kit électrique monté par un professionnel (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 200€)
Service de locations longues durées de VAE *Vivert*
Mise en place de 2 stations d'autopartage à Épinal
Mobil'City, l'application pour allier tous les modes de déplacements (bus, vélo, train, covoiturage)
Élaboration d'un *schéma cyclable*

développement durable transition écologique et énergétique

Mise en place d'actions en faveur de l'environnement dont la mise en place d'un *plan climat* pour l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2050

cohésion territoriale ruralité et services mutualisés

Mise à disposition d'une centrale d'achat pour les communes
Services mutualisés (techniques, marchés publics...)
Aide financière aux communes de moins de 2 000 habitants par le biais de fonds de concours...
22 000 pass communautaires en cours

habitat urbanisme planification de l'espace

Programme Local de l'Habitat
Accompagnement des habitants dans les travaux liés à l'habitat et à la transition énergétique
Programme de revitalisation des centres-villages / centres-bourgs
Service d'instruction des autorisations des permis de construire
Aires d'accueil des gens du voyage

culture

Un réseau de lecture publique
bmi (Épinal) et son réseau de 11 médiathèques et bibliothèques

Enseignement artistique
Conservatoire Gaubier-d'Épinal, établissement classé Conservatoire à rayonnement départemental
École Intercommunale de Musique de Thonn-les-Vosges
Écoles de musique d'intérêt communautaire Chavelot, Nemexy / Châtel, Devillers, Val-de-Vogé

La gestion d'équipements structurants
Scènes Vosges // auditorium de la Louvière à Épinal // théâtre municipal à Épinal // théâtre de la Rotonde à Thonn-les-Vosges
Souris Verte // 2 salles de concert // 6 studios de répétition

équipements sportifs et de loisirs

Gestion d'équipements
Bassin olympique à Épinal // piscine Lederlin à Thonn-les-Vosges Capaverin Vosges, piscine Germain Creuse à Gobleby, des bassins d'été à Charmes et à la Chapelle-aux-Bois, patinoire, base Roland Naudin à Charmousey,
17 studios de foot d'intérêt communautaire, salles de sport, gymnases (Épinal, Gobleby, Thonn-les-Vosges...)
Label *Terris de jeux 2024*

développement économique

Soutien à l'entrepreneuriat et aux réseaux d'accompagnement
Aide à la création d'entreprises
Animations économiques
Subventions pour soutenir les investissements
23 zones d'activités économiques

cohésion sociale et petite enfance

Prévention de la délinquance
Actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle
5 crèches gérées en direct par la CAE
4 crèches en délégation et 2 soutenues financièrement
7 RAM pour 900 assistants maternels sur 7 secteurs

sicovad

Syndicat
intercommunal
de collecte
et de valorisation
des déchets

INFO PRATIQUE

Une question, un problème : où trouver les réponses ?

• **Le site : www.sicovad.fr**

Il vous permet :

- de trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre et des conteneurs à textiles, les commerces vendant en vrac, les restaurants proposant des doggy bags et les déchèteries....;
- de faire une demande de bac à ordures ménagères résiduels ;
- de commander un composteur individuel ;
- d'utiliser un agenda des événements « développement durable » ainsi qu'un guide du tri disponible en ligne.

• **Le numéro vert : [0 800 109 701](tel:0800109701)**

(appel gratuit) Une conseillère en tri répond à toutes vos questions.

• **Les réseaux sociaux :**

Facebook, Twitter et Instagram pour suivre au plus près l'actualité et les événements.

RESTEZ À LA MODE TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DU SICOVAD



ALERTES DE COLLECTE,
GÉOLOCALISATION,
DÉCHÈTERIES,
GUIDAGE,
HORAIRES,
TRI EN LIGNE,
NOUVELLES CONSIGNES
(prochainement)...

Pour être toujours plus proche de vous, une page Facebook a été créée.



Mairie de Sanchev
@Mairiedesanchev

Accueil

Publications

Événements

Avis

Vidéos

Photos

À propos

Communauté

Créer une Page



J'aime déjà Déjà abonné(e) Partager

Envoyer un message

Publications



Mairie de Sanchev

22 h ·

🔥 Locappy - pour soutenir nos commerçants et producteurs Vosgiens. C'est une plateforme de vente par internet pour les commerçant et producteur vosgiens.

👉 Rendez-vous sur le site <https://locappy.fr/>

👉 Plus d'info sur le site de la Mairie : <https://sanchev.fr/.../locappy-soutenons-nos-commerçants-et-.../>



Hôtel de Ville à Sanchev, Lorraine, France

Fermé pour l'instant

Communauté

Voir tout

👤 Invitez vos amis à aimer cette Page

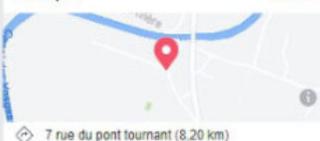
👍 374 personnes aiment ça

👤 384 personnes suivent ce lieu

👤 Eva Colombiano et 32 autres amis aiment ce lieu ou l'ont visité

À Propos

Voir tout



7 rue du pont tournant (8,20 km)

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play



Pour être toujours informé en temps réel, télécharger cette application. Ce service est offert par votre municipalité.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public et permanences de la mairie de Sanchev.

Lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi : 09h00 - 12h00

Permanences du Maire et de ses Adjointes sur rendez-vous.

Samedi : de 10h00 à 12h00

Contactez nous :

Adresse : 7 rue du Pont Tournant 88390 Sanchev.

Tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchev@wanadoo.fr